

## NOUVEAU SUPPORT EN UNITÉS DE COMPTE

Regard Responsable Flexible<sup>(1)</sup> est le nouveau support en unités de compte du contrat **Multisupport CONFIANCE**. Disponible dès à présent, il permet de concilier développement durable et rendement financier. Chez PRO BTP, nous faisons évoluer notre gamme de supports en unités de compte régulièrement pour offrir plus de possibilités de diversification et s'adapter aux évolutions du marché de l'assurance vie.

(1) Disponible au sein du contrat Multisupport. Les montants investis sur les supports en unité de compte ne sont pas garantis et sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse.

## LES PERFORMANCES DES UNITÉS DE COMPTE DU MULTISUPPORT CONFIANCE®

- À fin juin 2019, les unités de compte les plus dynamiques du contrat **Multisupport CONFIANCE** continuent d'afficher des performances très positives : + 15,88% pour Regard Actions et + 10,39% pour Regard Dynamique depuis le début de l'année. Ces résultats sont liés à la reprise des marchés financiers et contrastent avec ceux affichés fin 2018.
- Les UC à profil de risque prudent/équilibré ont connu une reprise moins forte au cours du premier semestre de 2019. Leurs performances sont toutefois nettement positives : par exemple, + 5,08% pour Regard Prudent.
- Par ailleurs, l'UC Regard Immobilier continue sur une tendance très favorable et régulière : + 5,31% bruts de frais sur encours du contrat PRO BTP sur un peu plus d'un an.

### → PERFORMANCES DES UC DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE<sup>(2)</sup>

Performances annualisées	Depuis le début de l'année		Sur 1 an		Sur 3 ans		Sur 5 ans	
	Fonds	Écart/indice	Fonds	Écart/indice	Fonds	Écart/indice	Fonds	Écart/indice
Regard Prudent	5,08%	-0,21%	4,15%	-0,31%	2,11%	-0,26%	2,42%	-0,44%
Regard Équilibré	6,98%	-1,26%	3,16%	-1,58%	3,22%	-1,06%	2,85%	-0,51%
Regard Dynamique	10,39%	-2,36%	2,54%	-2,49%	4,93%	-2,13%	3,45%	-0,45%
Regard Monétaire U	-0,15%	0,03%	-0,31%	0,06%	-0,27%	0,09%	-0,14%	0,12%
Regard Obligations Diversifiées	3,34%	-1,85%	2,41%	-2,59%	1,74%	-0,52%	2,00%	-1,02%
Regard Actions	15,88%	-3,03%	3,33%	-1,79%	7,28%	-3,22%	4,08%	-0,16%
Regard Immobilier	2,79%	-	5,31%	-	-	-	-	-

(2) Performances brutes de frais sur encours et de prélèvements sociaux. À fin juin 2019.



## L'ÉCLAIRAGE D'ALAIN ADICEOM

Alain Adiceom est directeur épargne chez PRO BTP. Il nous parle du nouveau fonds « Regard Responsable Flexible », disponible au sein du contrat Multisupport CONFIANCE.



### Quelle est la particularité du fonds « Regard Responsable Flexible » ?

C'est un support en unité de compte à vocation d'investissement socialement responsable (ISR). Grâce à lui, nous répondons aux attentes de nos adhérents qui souhaitent valoriser leur épargne, tout en favorisant le développement durable.

### En quoi est-il « responsable » ?

Il repose sur une sélection d'entreprises ayant de bonnes pratiques sociales et environnementales. Cette sélection est régulièrement actualisée et certifiée par un label.

### En quoi est-il « flexible » ?

Selon le contexte économique, nos experts financiers peuvent orienter l'investissement sur plus d'actions pour dynamiser la performance, ou au contraire, le concentrer sur des obligations, pour davantage de sécurité. Ce nouveau fonds allie donc espérance de rendement et niveau de risque modéré.

Vous avez des questions sur votre contrat ? Vous souhaitez prendre rendez-vous avec votre conseiller PRO BTP ?

01 57 63 66 30

www.probtp.com, rubrique « Épargner »

# J'INVESTIS

La lettre épargne de PRO BTP  
Octobre 2019

## À LA UNE

### ÉPARGNER RESPONSABLE ET DURABLE AVEC L'ASSURANCE VIE

Placer son argent tout en soutenant le développement durable, c'est possible avec l'investissement socialement responsable (ISR). Éclairage sur une forme d'épargne qui se développe.

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, tous les contrats d'assurance vie devront proposer un support en unités de compte socialement responsable. C'est l'une des mesures de la loi Pacte, entrée en vigueur cette année. C'est donc le bon moment pour s'intéresser à une forme d'épargne qui se développe. Entre 2017 et 2018, l'investissement socialement responsable a connu une croissance de +11%, totalisant 149 milliards d'euros d'encours, répartis sur 488 fonds<sup>(1)</sup>. Par ailleurs, en juin 2019, 56% des épargnants disposant d'un patrimoine supérieur à 50 000 € avait entendu parler de cette forme d'épargne (contre 47% en 2017)<sup>(2)</sup>.

#### → QU'EST-CE QUE L'ISR ?

C'est un investissement qui concilie placement financier et développement durable. La plupart des supports intègrent des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance, dits critères ESG (voir l'encadré). D'autres répondent uniquement à des exigences environnementales ou sociales.

#### → ZOOM SUR LES CRITÈRES ESG

Ils sont au cœur de l'investissement socialement responsable (ISR). Les critères ESG visent à favoriser les bonnes pratiques des entreprises et à créer des impacts positifs sur le long terme pour l'ensemble de la société. Ces critères sont :

- environnementaux : lutte contre les émissions de gaz à effet de serre, meilleure gestion des déchets...
- sociaux : amélioration des conditions de travail, formation des collaborateurs, contrôle des fournisseurs...
- de Gouvernance : transparence sur la rémunération des dirigeants, vigilance sur le nombre de femmes au sein des conseils d'administration...

#### → COMMENT INVESTIR SOCIALEMENT RESPONSABLE ?

En plaçant son épargne sur un support en unité de compte « ISR », au sein d'un contrat d'assurance vie.



Il en existe deux catégories : généralistes ou thématiques. Les fonds généralistes ou « best-in-class » incluent tous les secteurs d'activité économique. Ils permettent d'investir dans des entreprises bien notées au regard des critères ESG. Les fonds thématiques, quant à eux, sont axés sur une problématique précise : le secteur de la santé, le changement climatique, le traitement des eaux...

#### → COMMENT RECONNAÎTRE LES FONDS ISR ?

Plusieurs labels permettent de les identifier. Créés par des organismes indépendants et fondés sur des analyses détaillées, ils garantissent la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (voir l'encadré).

#### → LES PLACEMENTS SUR LES SUPPORTS ISR SONT-ILS MOINS RENTABLES ?

Plusieurs études montrent que ce type de placement a une rentabilité égale aux supports →





en unités de compte classiques. Certains experts affirment que le rendement serait même supérieur sur le long terme, sachant que les entreprises adoptant des comportements responsables ont plus vocation à durer. A contrario, celles qui ne se préoccupent pas de développement durable peuvent être sanctionnées (souvenons-nous du « Dieselgate » et de ses impacts négatifs sur Volkswagen). Pour d'autres analystes, cela reste à prouver : les groupes pétroliers seraient plus profitables aux actionnaires que les producteurs d'énergies renouvelables.

### → EST-ON SÛR QUE LES ENGAGEMENTS DES FONDS LABELLISÉS SONT TENUS ?

Pour le vérifier, l'organisme ayant attribué le label ISR procède à des audits de suivis annuels. Il contrôle les établissements financiers pour déterminer si leurs règles de gestion sont conformes aux exigences souhaitées. Si l'auditeur relève des irrégularités, des mesures correctives doivent être appliquées et l'organisme certificateur procédera à des audits supplémentaires. Si les manquements persistent, il pourra décider d'exclure l'entreprise « fautive ». La labellisation ISR n'est donc jamais acquise définitivement.

### → POURQUOI L'ASSURANCE VIE EST-ELLE BIEN ADAPTÉE POUR ÉPARGNER « RESPONSABLE » ?

L'assurance vie est un support d'épargne de long terme, cohérent avec l'horizon des enjeux de développement durable. Elle permet de se constituer un capital sur une

période relativement longue. Sa durée est donc propice pour contribuer au développement durable en favorisant des financements à long terme.

### → COMMENT BIEN CHOISIR SON FONDS ISR ?

En premier lieu, déterminer dans quel domaine on souhaite réellement investir. Veut-on favoriser le développement durable au sens large ? Dans ce cas, les fonds généralistes ISR répondent au besoin. Souhaite-t-on plutôt investir dans un secteur ou une thématique précise (écologie, accès à la santé, logement social...) ? On se portera alors vers un fonds « thématique ». Ensuite, s'assurer que le support bénéficie d'un label. Enfin, consulter le Document d'informations clé (le « DIC ») qui présente des informations importantes comme le niveau de risque, les frais et l'objectif du fond.

(1) Source : Novethic, avril 2019.  
(2) Source : Étude Kantar TNS.  
Autres sources de l'article : Fédération française de l'assurance et Labelisr.fr



## Les fonds labellisés, garanties d'investissement responsable

Attribué par un tiers indépendant, les labels garantissent le respect de certains critères.



### ISR : INVESTISSEMENT SOCIALLEMENT RESPONSABLE

Ce label rend visible les fonds conciliant performance économique et impact social et environnemental dans tous les secteurs d'activité. Il est attribué par un organisme approuvé par le Comité Français d'accréditation (COFRAC). Les fonds labellisés sont inscrits sur une liste officielle du ministère des Finances.



### FINANCE SOLIDAIRE : FINANCEMENT DES ENTREPRISES SOLIDAIRES D'UTILITÉ SOCIALE

Finansol distingue les produits contribuant au financement d'activités d'entreprises non cotées en bourse et d'utilité sociale ou environnementale (accès à l'emploi, au logement, à l'agriculture biologique, aux énergies renouvelables...). Il est attribué par un comité d'experts composé de personnalités indépendantes, issues de la société civile.



### TEEC : TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE POUR LE CLIMAT

Il certifie les fonds finançant des entreprises contribuant à l'économie verte et excluant celles des secteurs nucléaires et des énergies fossiles. Les fonds labellisés sont présentés sur le site du ministère de la Transition écologique et solidaire.

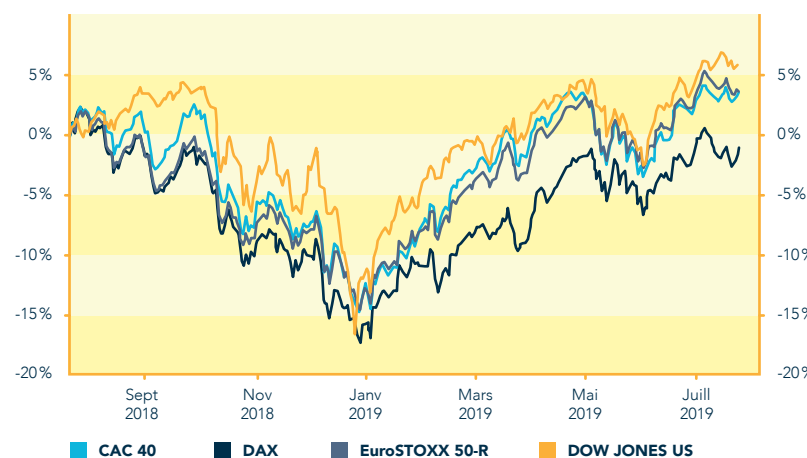
## CONJONCTURE

### LA TENDANCE DES MARCHÉS



Depuis le début de l'année, les marchés financiers connaissent une forte reprise, avec une atténuation au 2<sup>e</sup> trimestre. Actuellement, les banques centrales poursuivent une politique favorable à la croissance économique, en maintenant des taux directeurs très bas. Toutefois, de fortes interrogations persistent. La poursuite des tensions USA/Chine et les négociations très longues du Brexit, ponctuées de rebondissements, peuvent influencer négativement les marchés d'ici la fin de l'année.

### → ÉVOLUTION DES INDICES BOURSIERS À FIN JUILLET 2019



(Source : Boursorama)

### → CONSEILS D'INVESTISSEMENT

Compte tenu des incertitudes politiques américaines et européennes, il est conseillé de ne pas anticiper une poursuite trop forte de la croissance des indices boursiers. Les marchés financiers restent très volatiles. Un investissement concentré sur les UC financières se ferait « au plus haut », c'est-à-dire à un moment plutôt défavorable en termes de coûts et de performances espérées. Le plus sage est de « panacher » ses versements entre les supports en UC et les fonds en euro. Les solutions d'investissement progressif ou de gestion à horizon, proposées par certains assureurs, restent très pertinentes dans le contexte actuel. Elles permettent de limiter l'impact des variations boursières.

## EN BREF

### → DES TRANSFERTS DE CONTRATS PLUS FACILES

En vigueur depuis juillet, la loi Pacte facilite les transferts de contrat au sein d'une même compagnie d'assurance. La date de mise en place de ce dispositif est laissée à la discrétion de l'assureur. Les détenteurs d'un placement « monosupport » (constitué uniquement d'un fonds en euros) pourront alors transférer leur épargne vers un contrat « multisupport » (composé de plusieurs fonds) et ce, sans obligation de placement minimum sur des unités de compte et en conservant l'antériorité fiscale de leur contrat. Les titulaires des « vieux » contrats pourront ainsi bénéficier de plus de possibilités d'investissement pour valoriser leur épargne.

### → LE RENDEMENT DES FONDS EN EUROS S'EST MAINTENU EN 2018

L'enquête annuelle de l'ACPR<sup>(1)</sup>, sortie le 17 juillet dernier, confirme le maintien de la performance des fonds en euros en 2018 : 1,83 % de rendement moyen (comme en 2017).

(1) Autorité de contrôle prudentiel et de résolution. L'ACPR est l'organe de supervision français de la banque et de l'assurance.

### → FONDS EN EUROS : PRÉVISIONS 2019

Les dernières estimations<sup>(2)</sup> du rendement moyen des fonds en euros pour 2019 sont orientées à la baisse et anticipent un taux servi à 1,6%. Un rendement qui peut sembler ambitieux au vu du niveau actuel très bas, voire négatif, des taux obligataires d'État. Quoiqu'il en soit ces prévisions jouent en faveur des supports en unités de compte, potentiellement plus dynamiques sur le long terme.

(2) Source : Le Revenu, septembre 2019.

**69%** C'est la part des Français ignorant combien leur a rapporté leur épargne en 2018. C'est votre cas ? Soyez attentif au rendement de votre contrat.

Enquête réalisée par Opinion Way pour Altaprofits.